

CROZON SUR VAUVRE

Infos

2016

2017

La
Craquette

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Bilan des décisions du Conseil Municipal

Bilan des Manifestations 2016

Bilan et projets des associations

Divers

Infos pratiques et état civil

Agenda des manifestations



LE MOT DU MAIRE 2017

Après une année tourmentée, nous devons nous tourner vers un avenir plein d'espoir, un monde orienté vers la tolérance et la paix. Ayons une pensée émue pour les victimes innocentes et leurs familles après les terribles attentats en France et dans le monde.

Sachons également apprécier la tranquillité que nous procure la vie à la campagne.

Après ces mots difficiles mais nécessaires, parlons de nos activités au cours de cette année 2016.

Notre commune compte aujourd'hui environ 370 habitants.

Nous avons eu :

- 2 naissances
- 1 mariage
- Nous déplorons hélas 5 décès.

Au sein de notre commune, nous avons à cœur de prendre toutes les décisions en commun. L'équipe municipale, les employés communaux et moi-même sommes à votre écoute et à votre service pour rendre la vie de chacun agréable. Cette année, encore, nous avons pu réaliser de nombreux projets.

- Nous avons acheté 100 chaises plus confortables pour la salle des fêtes.
- La salle des mariages ayant été refaite suite aux dégâts des eaux, nous en avons profité pour refaire les peintures et le sol. Les frais ont été couverts en partie par des assurances.
- Le mobilier de la salle du conseil a été modernisé par de nouvelles tables modulables, l'achat de chaises et d'un vidéo projecteur qui sera utile pour différentes réunions.
- Dans la salle des mariages des meubles / armoires ont permis de transférer les archives qui commençaient à s'abîmer dans le sous-sol de la mairie.
- Achat de guirlandes extérieures pour les décorations de Noël.
- Achat d'un logiciel pour la bibliothèque qui s'est informatisée, financé à hauteur de 80% par le conseil départemental.
- Achat d'un nouveau tracteur Kubota. L'ancien commençait à avoir de nombreuses heures de travail.
- Achat également d'un broyeur de haies.

- Dans le cadre « **zéro pesticide** » nous avons acquis un chariot lance-flamme type Ripagreen ainsi qu'une balayeuse de désherbage voirie, achats financés à 70% par la **Région et l'Agence de l'eau**.
- Travaux de voirie : aménagement de l'entrée de l'église et du parking de la place de l'église pour accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Prolongement du parking du cimetière et création d'un parking pour les logements situés au dessus de la salle des fêtes.

Pour tous ces investissements nous avons maintenu en équilibre notre budget tant en fonctionnement qu'en investissement. Malgré les baisses de dotation de l'état notre budget reste excédentaire pour l'année 2016.

Un petit mot sur le **site internet** qui va bientôt voir le jour. Je vous invite à nous donner quelques idées sur le logo. N'hésitez pas à déposer vos suggestions au secrétariat de la mairie, une boîte à idées sera mise à votre disposition.

Cette année encore la commission culturelle d'animation du Conseil municipal a organisé de nombreuses manifestations (voir détail pages suivantes)

FLEURISSEMENT DU BOURG

Fleurir sa commune et ses villages est une marque d'accueil et de bien vivre. La municipalité tient à remercier tous les habitants qui participent au concours des maisons fleuries.

Le jury départemental des **Villes et Villages** a constaté la qualité remarquable du fleurissement de notre village. Cette année nous avons obtenu une feuille d'or pour notre commune. Ce trophée est une récompense pour le travail de nos agents communaux.

La municipalité tient à les remercier, ainsi que les présidents et bénévoles des associations qui animent très activement la vie de notre société et contribuent ainsi au bon fonctionnement de notre commune. En cette période chaleureuse de convivialité, avec les membres du Conseil municipal, je vous souhaite une bonne année.

Que 2017 vous apporte, ainsi qu'à vos familles, de nombreuses satisfactions et la joie de vivre.

Meilleurs vœux de santé à vous tous et tous nos vœux de bienvenue aux nouveaux habitants.

Excellente année 2017 !

DECISIONS MUNICIPALES DE 2016

19 Janvier :

Le conseil municipal donne son accord à l'adhésion de la commune de Méasnes au Syndicat des Eaux de l'Auzon.

La commune ne donne pas suite à la demande de la SPA concernant la stérilisation des chats errants.

Une subvention de 50 euros par élève sera allouée au Collège d'Aigurande pour quatre jeunes de la commune participant à un voyage en Allemagne.

7 Mars :

Le compte de gestion 2015 du Receveur est approuvé.

Le compte administratif 2015 est voté. Il dégage pour l'année un excédent de fonctionnement de 101.150,26 euros et un déficit d'investissement de 39.827,04 euros. Les restes à réaliser s'élèvent à 3.000 euros en dépenses et 7.287 ,47 euros en recettes.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer avec les Présidents du C.P.I.E. Brenne-Berry et d'Indre Nature une charte d'engagement relative à l'opération Zéro Pesticide.

50 euros seront versés à la Maison Familiale d'Education et d'Orientation de Beynac pour une élève de Crozon fréquentant cet établissement.

Un emploi saisonnier est créé du 18 avril au 17 octobre pour pallier le surcroît de travail durant cette période.

Règlement du cimetière : pourront être inhumées les personnes domiciliées sur la commune, celles y étant décédées et celles ayant de la famille à Crozon. Toutefois, le Maire pourra autoriser à titre exceptionnel l'inhumation de personnes ayant des liens particuliers avec la commune.

Un groupe de travail est créé autour du projet du site internet.

Le devis de M. Viard pour la fabrication et la pose d'un meuble dans la salle des mariages est accepté pour la somme de 4.991,67 euros H.T.

12 Avril :

Affectation des résultats :

Résultat 2015 :	101.150,26 €
Résultat reporté :	561.918,67 €
Résultat à affecter :	663.068,93 €
Solde d'exécution n-1 :	-91.476,40 €
Restes à réaliser :	+ 4.287,47 €
Besoin de financement :	87.188,93 €

Les résultats sont affectés comme suit :

575.880 € en recettes de fonctionnement (compte 002)
87.188,93 € en section d'investissement (compte 1068)

Les taux des différentes taxes sont maintenus :

taxe d'habitation :	24,66 %
foncier bâti :	12,85 %
foncier non bâti :	39,60 %
CFE :	26,65 %

Le budget primitif 2016 est voté. Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 912.511,77 euros et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 666.614,76 euros.

Sont prévus : remplacement d'un tracteur et du broyeur de haies, voirie, travaux pour l'accessibilité de l'église des personnes à mobilité réduite, création du site internet, achat d'une balayeuse de désherbage dans le cadre de l'opération zéro pesticide.

Florence Dallot est désignée pour représenter la commune au sein du Comité de Pilotage pour l'élaboration du P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

La commune participera au Fonds Solidarité Logement pour la somme de 289,60 € (1,66 par résidence principale) et au Fonds d'Aide aux jeunes en difficulté (0,70 € par jeune de 18 à 25 ans).

Afin de limiter la prolifération de la Renouée du Japon, une bâche Ecofarm sera posée aux quatre routes, derrière la mairie et auprès de l'église pour la somme de 609 € T.T.C.

Les devis de Jean-Luc Richard pour la réfection de la salle des mariages sont acceptés, à savoir 2.450 € H.T. pour le plafond (1.744,56 € seront remboursés par l'assurance suite aux dégâts des eaux) et 2.635,50 € H.T. pour le sol.

La commune fera l'acquisition de mobilier (chaises et tables) pour la somme de 4.200 € H.T.

7 Juin :

Le conseil municipal adopte le dispositif du compte épargne temps pour le personnel ainsi que l'aménagement des horaires d'été en cas de fortes chaleurs.

Le Document Unique est approuvé. Il évalue les risques professionnels ainsi que la mise en œuvre de plans d'action pour améliorer la santé et la sécurité des agents.

Une subvention de 201 euros est allouée à l'AMAC (Amicale des Mécaniques d'Antan de Crozon).

Crozon soutient la ville de Paris pour sa candidature pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2024.

Un tournoi Régional de Football est organisé à Aigurande. 30 euros sont votés pour aider à l'organisation de cet événement.

Le broyeur de haies sera commandé aux Ets BASTARD pour la somme de 27.700 € H.T. (reprise déduite) et le tracteur auprès d'AGRI 23 pour un montant de 46.200 € H.T. (reprise déduite).

M. PENOT à MARON fournira une balayeuse pour la somme de 8.650 € H.T. Et RIPAGREEN un chariot et une lance de désherbage thermique pour un montant de 1.890 € H.T.

Pour ces matériels, la commune dépose une demande de subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre de l'opération « Zéro Pesticide » ainsi qu'à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

L'aménagement de la place de l'église (stationnement, enrobés, réseau pluvial, terrassement, remblais) est confié à la COLAS pour un montant de 33.983,50 €H.T. Cette même entreprise effectuera les enrobés des voies communales 214, 103 et 210 ainsi que les parkings du cimetière et des meublés saisonniers pour une somme de 28.686,20 euros H.T.

22 Septembre :

Le rapport 2015 concernant l'assainissement est approuvé.

La redevance pour occupation du domaine public des opérateurs de communications (téléphone...) s'élève à 1.901,79 €.

Le conseil municipal, par principe de précaution, refuse l'installation des compteurs

Linky pour les raisons suivantes : problèmes de sécurité (incendie, panne), problèmes sanitaires et de santé, risques pour la vie privée et les libertés individuelles, protection du consommateur (surcoût).

Une demande de subvention est déposée auprès du Conseil Départemental au titre du F.A.R. 2017 (Fonds d'Action Rurale) pour des travaux de voirie d'un montant estimé de 35.154,70 euros.

16 Décembre :

Les tarifs 2017 concernant les meublés saisonniers, la salle des fêtes (ci-dessous), la taxe d'inhumation (25 €) et la taxe d'assainissement (0.64 € par mètre cube consommé redevances non comprises) sont votés.

Salle des fêtes

LOCATION DE LA GRANDE SALLE SEULEMENT

* 57 € pour les personnes de la commune

* 92 € pour les hors commune

LOCATION DE LA SALLE ET DE LA CUISINE

* 98 € pour les personnes de la commune

* 148 € pour les personnes hors commune

Une caution de 150 € sera demandée.

Pour les manifestations situées entre le 15 octobre et le 30 avril, il sera demandé 40.00 euros de forfait chauffage, même pour les associations locales. Par contre, celles-ci ne paieront pas de location de la salle.

Meublés :

une semaine en juin ou septembre	115.00 €
une semaine en juillet ou août	145.00 €
une semaine autres mois	70.00 €
un week-end de 2 jours	50.00 €
un week-end de 4 jours	70.00 €

Le chauffage sera facturé en supplément.

Une caution de 100 € sera demandée.

Le conseil municipal décide des diverses subventions qui seront accordées aux associations.

Les règlements de la salle des fêtes et de la bibliothèque sont approuvés.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Pour cette fin d'année 2016, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont souhaité renouveler l'expérience de 2015 à savoir donner le choix aux bénéficiaires (personnes âgées de plus de 75 ans domiciliées sur la commune) entre le traditionnel colis de Noël et un repas offert à la salle des fêtes.

39 colis ont été distribués : 19 colis simples, 9 pour des personnes hospitalisées ou en maison de retraite et 11 colis pour les couples.

21 personnes ont préféré participer au repas convivial qui s'est déroulé le 29 novembre à midi et qui s'est prolongé tout l'après-midi autour de jeux de cartes, jeux de société...



BILAN DES MANIFESTATIONS COMMUNALES 2016

SPECTACLE « les enfants pendant la guerre 14-18 » :



« C'est pas une âne mon gamin, il aura son certificat » Belle réussite pour ce spectacle gratuit créé par les Gâs du Berry qui a eu lieu à la salle des fêtes le 21 février. Cette pièce montrait l'influence de la guerre sur l'éducation des enfants. Elle mettait en scène le comportement des enfants lors de quelques leçons de morale, de calcul, d'instruction civique ou de français dans notre campagne berrichonne où on parlait plus le berrichon que le français. La sévérité des maîtres autorisait alors certains châtiments comme les coups de règle sur les doigts ou la honte de porter le bonnet d'âne... La réussite au certificat d'études primaires était plus qu'une récompense : un honneur !

CONCERT TROMPES DE CHASSE :



Plus de 130 personnes ont rallié l'église de Crozon-sur-Vauvre le dimanche 17 avril. Amateurs avertis ou simples curieux sont venus en nombre assister au concert donné l'après-midi par le Cercle Hubert-Bas Berry de Châteauroux, à l'invitation de la commission culture et animation du conseil municipal. Profitant de la bonne acoustique de l'église, les trompes des sonneurs ont pu faire entendre des morceaux de répertoires variés, interprétés avec éclat, non sans parfois une certaine émotion, quand s'y glissaient des trémolos délicats, notamment lors des solos. Le public a aussi pu profiter de commentaires éclairants sur l'origine

et les particularités techniques de la trompe (tube en laiton de plus de 4.5 mètres !), ainsi que sur les rencontres auxquelles participe cet ensemble. Ce concert était aussi l'occasion de célébrer le 70^{ème} anniversaire de la formation de cet ensemble comme de son président ! Le public, lui, est reparti conquis.

CONCERT Tzig-Tzag :

Le 2 juillet, la météo nous était une nouvelle fois favorable et permettait de recevoir en plein air, en soirée, le groupe «Tzig-Tzag». Il s'agit d'un groupe composé de trois musiciens de talent, qui a interprété de nombreux morceaux de musique tzigane, de swing et de variétés françaises. Le public, ravi, a rythmé cette soirée d'applaudissements nourris. Un morceau accompagné à la scie musicale a retenu plus particulièrement l'attention des spectateurs.



PIQUE NIQUE :

Pour la seconde fois, la commission animation a organisé le dimanche 10 juillet un pique-nique dans le pré de la mairie. Le temps était à nouveau splendide. Beau succès avec un nombre croissant de convives. Musique, échange de savoir-faire ou tout simplement jeu de pétanque ont animé l'après-midi !



JOURNEES DU PATRIMOINE :

Le 18 septembre, nous avons participé aux journées européennes du patrimoine. Le chemin de croix sculpté était de nouveau proposé à la visite. Le dimanche après-midi, un concert choral organisé par l'association « Musique en Verdure » accueillait le groupe « Quinte Es Sens ». Un quintette de vents qui a interprété de la musique de Dvorak et Mozart. Un pot de l'amitié a clôturé l'après-midi.



APRES-MIDI JEUX DE SOCIETE :

Le 6 novembre, à la salle des fêtes, petits et grands avaient apporté des jeux de toutes sortes qui se sont animés dans les mains des joueurs. Détente, bonne humeur, échange d'éclats de rire et convivialité, telles sont les valeurs importantes à partager ! Chacun avait également pris soin de confectionner un goûter que tous ont pu apprécier après les jeux.

VEILLEE BERRICHONNE :

Le 3 décembre se tenait notre désormais traditionnelle veillée berrichonne organisée par la municipalité. La salle des fêtes accueillait ce soir-là le « Pé Gaston », conteur berrichon et les Sonneurs de la Vallée Noire pour un spectacle en première partie de soirée prolongée jusqu'à tard dans la nuit par un bal folk.



SPECTACLE DE MARIONNETTES ET PERE-NOEL



Le 4 décembre, de drôles de personnages ont pris vie dans les mains de Félicité Chauve, l'artiste qui a animé l'après-midi consacré aux enfants à la salle des fêtes : d'abord au cours d'un spectacle de marionnettes, puis d'un atelier manuel où les enfants eux-mêmes ont pu fabriquer toutes sortes d'objets sortis de leur imagination ! La magie de Noël s'est poursuivie avec l'arrivée du Père-Noël qui a distribué des sucreries pour patienter jusqu'à jour J.





AMAC la nouvelle association de Crozon sur Vauvre



L'Amicale des Mécaniques d'Antan de Crozon (AMAC) est née officiellement le 19 avril 2016 suite à sa déclaration à la sous-préfecture de la Chatre, il s'agit d'une association loi 1901.

Cette amicale est née du désir partagé de plusieurs copains passionnés de vieilles mécaniques très diverses de partager cette passion dans notre commune.

L'AMAC regroupe tous les véhicules roulants quels que soient l'énergie ainsi que les moteurs fixes dans un souci de sauvegarde du patrimoine industriel, carrossier, constructeur, artisanal etc.

La seule limite est la date de début de production, qui doit être antérieure à 1980.

L'idée principale est de réaliser des balades adaptées aux différents véhicules (voitures, motos, cyclos, vélomoteurs, tracteurs et utilitaires) dans un esprit de convivialité.

L'AMAC peut répondre également à l'invitation de certaines festivités voisines.

Nos sorties 2016 :

- Foire de Moutier Malcard le 1^{er} Mai
- Fête des voisins à Aigurande le 19 Juin
- Festival de la pomme de terre à Crevant le 15 Août
- Fête de Saint Roch à Crozon le 16 Août à la demande du comité de saint Roch.
- Balade cyclo départ de l'école du Rimbert le 18 Septembre avec visite du musée rural de Chassignolles.
- Balade auto départ du bourg de Crozon le 09 Octobre 2016 « Au fil de l'eau » jusqu'à Moutier d'Ahun



AMAC la nouvelle association de Crozon sur Vauvre



Nos sorties 2017 :

Il est déjà prévu plusieurs sorties à thèmes telles que :

- Balade moto le 9 Avril et 15 Octobre
- Balade auto 14 Mai et 17 Septembre
- Balade tracteur le 21 Mai
- Balade cyclo (50cm3 maximum) le 03 Septembre
- Exposition de nos véhicules pour différentes manifestations à définir.
- Sorties entre membres tous les mois. Contacter l'AMAC pour plus de renseignements.

Vous pouvez nous rejoindre sur : [facebook](#)  [AMACrozon](#)

et sur : <http://amacrozon.unblog.fr/>

Composition du bureau :

Président : Nicolas Bideaux, Vice-Président : Roland Blanchet, Secrétaire Thierry Chavenaud,
Secrétaire adjoint : Léa Bretin, Trésorier James Kasza, Trésorier Adjoint : Pascal Boussard



Association Musique en Verdre
1, Rimoron, 36140 Crozon sur Vauvre
FRANCE
00 33 254 30 70 50
info@musique-en-verdre.com

Pour la cinquième fois, le stage des musiciens (10 – 16 juillet) amateurs de musique de chambre a obtenu un joyeux succès. Avec 18 musiciens des Pays Bas, de France et même une participante de New York, la rencontre a pris un caractère international. Les instrumentalistes de cordes et de vents, accompagnés par des pianistes et supportés par des professeurs ont créé un tableau musical et convivial au Château de La Lande, bien équipé, pour un accueil chaleureux et professionnel. Le concert des profs à la fin fût d'une qualité extraordinaire pour un auditoire venu nombreux.

L'ensemble baroque « Musica Batavia » d'Amsterdam (flûte à bec, clavecin et violon) s'est produit le dimanche 14 Août, à l'ouverture du stage annuel au Château de La Lande. Le stage de musique baroque (13-20 Août) avec une vingtaine de participants s'est conclu par un concert à l'église. Avec ce deuxième programme, l'ensemble « Musica Batavia » a établi une nouvelle tradition de musique baroque dans notre commune.

Les deux rencontres, bien connues maintenant, comme « Chant-o-Château » ont eu lieu le 25 Juin et le 17 Septembre à La Lande. Les groupes mixtes, des amateurs de chant choral, ont travaillé avec enthousiasme et intensité, des répertoires surprenants sous la direction de Christianne Braspenning. Le Château a, une fois encore, montré ses qualités d'accueil aux musiciens.

Les Journées Européennes du Patrimoine étaient embellies le dimanche 18 Septembre par un magnifique concert de l'Ensemble Quinte Es Sens, un quintette de vents semi-professionnel de Bourges. Au programme : de la musique de Dvorak et Mozart.

Les projets pour 2017

* Stage musique de chambre	9-15 Juillet	La Lande
* Chant-o-château	17 Juin	La Lande
* Stage de musique Baroque	12 - 19 Août	La Lande
Concert des profs	13 Août à 16 h	l'église
Concert des élèves	18 Août à 19 h	l'église
* Journées du Patrimoine Européenne	16 & 17 Septembre	
Concert Ensemble d'accordéon	17 Septembre	l'église

Nom de l'Association : Musique en Verdure

Calendrier des manifestations 2017

NOM DE LA MANIFESTATION	DATES ET HORAIRES	LIEU PRECIS	DESCRIPTIF et TARIFS	COORDONNEES TELEPHONIQUES ORGANISATEURS SITE WEB / E-MAIL
Stage musique de chambre	9 – 15 Juillet	Château de La Lande	Concert le vendredi 14/7 à 16h à La Lande (sur invitation)	mndeuxm@gmail.com www.mn2m.net Maartje Nelissen Muziekmanagement T : 06 67 15 26 74
Stage de musique baroque	12 – 19 Août	Château de La Lande et l'église 'de Crozon sur Vauvre	Concert profs dimanche 13/8 à 16h Concert élèves vendredi 18/8 à 19h (à l'église de Crozon sur Vauvre) entrées libres	Musica Batavia www.brisk.nl honig@brisk.nl T : 0031 206 71 03 62
Journée du Patrimoine Européenne	17 Septembre	l'église de Crozon sur Vauvre	Concert par l'Orchestre Passion Musique (accordéon) 16h / entrée libre	www.musique-en-verdure.com Robert Drabbe robatie@hotmail.com T : 0254 30 70 50
Chant-o-Château	23 Septembre	Château de La Lande	Stage de chant choral pour amateurs 9h30 – 17h, incl. déjeuner	Christianne Braspenning www.christianne-musique.com christianne.braspenning@gmail.com T : 0555 813126 / 06 02 31 52 58

AU FIL DE LA VAUVRE

Club de randonnées

Président d'honneur : Bernard MITATY (maire)
Président : André Aubret (La Font du Four)
Vice-président : Henri Pasquet (La Fontbardon)
Trésorière : Annie Dallot (Les Pierres)
Trésorier adjoint : Pierre Tribet (Crevant)
Secrétaire : Paule Brillaud (Les Bouchauds)
Secrétaire adjointe : Paulette Bonnin (Chatillon)

Nos manifestations 2016

Rallye équestre du 10 avril 2016 :

37 cavaliers ont parcouru les 25 km de la randonnée.
Parmi eux 5 percherons non destinés à la marche mais plutôt aux travaux des champs. Cette année le circuit passait sur CROZON et CREVANT.

Le nouveau trophée mis en jeu a été remporté pour la 3^{ème} fois depuis la création du rallye par VERONIQUE DELESPIERRE présidente de CAVAL INDRE félicitations !



Percherons



Toujours soucieux de la propreté de sa commune, Monsieur le Maire surveille une éventuelle pollution au méthane !



Pause à mi-parcours

Rallye pédestre du 29 mai 2016 :

Une fois de plus la pluie s'était invitée à notre manifestation.

Ce qui n'a pas rebuté les 66 passionnés dont 17 enfants de participer à notre rallye.

Il nous a fallu prévoir des abris pour organiser les jeux.

Merci à Fabien RENAUD et Marie-Pierre DAUDON, Véronique et Guy PENIN ainsi qu'à Odette COUTANT pour leur accueil. Seuls Hervé DALLOT ET Jean-Claude BONNIN n'avaient comme seul abri que le chêne de NAU.

Inutile de vous dire qu'ils n'ont pas attendu la voiture balai pour quitter leur poste ! Merci à eux.

Rando Cantonale du 26 juin 2016 :

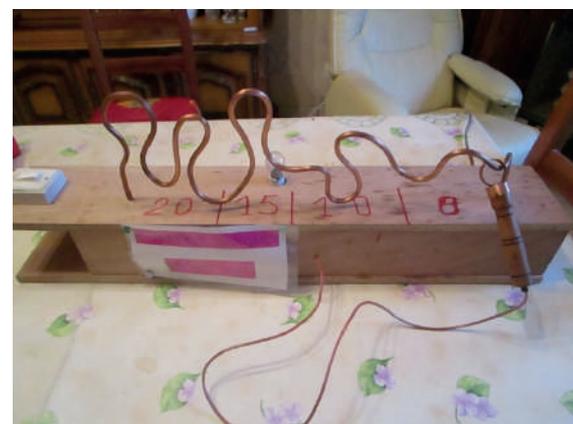
Chaque année nous changeons de circuit, cette année 70% du parcours était sur la commune de CROZON.

Le ravitaillement principal était face au château de LA LANDE.

Les marcheurs ont eu le privilège de visiter la chapelle du château ouverte pour l'occasion par les propriétaires.

Un plus qui mérite d'être souligné !

Merci de leur bon accueil.



Marche UFOLEP du 04 septembre 2016 :

**215 marcheurs : 117 licenciés et 98 non licenciés
ont pu découvrir les chemins ombragés de LA COMBE,
le rocher des FADES, les vallées boisées des PAUCHERES,
et le château de la LANDE.**

**Merci à tous les propriétaires de nous avoir permis
d'organiser cette manifestation.**



Nos manifestations 2017 :

9 avril 2017 : rallye équestre (LE RIMBERT)

28 mai 2017 : rallye pédestre (MAIRIE)

25 juin 2017 : rando cantonale (AIGURANDE)

03 septembre : marche UFOLEP (MAIRIE)



**Ayant depuis quelque temps des problèmes liés à la marche, merci à
Roland PLANTUREUX, Henri PASQUET et Pierre TRIBET pour avoir
débroussaillé et aménagé les sentiers à ma place.**

A Aubret

**PS : vous organisez un anniversaire, une réunion de famille, une journée
en plein air les jeux que nous possédons sont à votre disposition
gracieusement contre bons soins. Contact : 06 99 20 02 33**

AMICALE DE LA VALLEE DE LA VAUVRE

Bilan de l'année 2016 positif, encore une saison très appréciée par notre public de plus en plus nombreux.

Investissement dans les décors comme chaque année.

En fin de parcours la troupe s'est offert un week-end en Dordogne, des ballades, des visites, suivi d'un restaurant pour déguster les spécialités de la région.

L'année des records en nombre de sorties et de spectateurs



2 représentations à CROZON

Nos sorties 2016

POULIGNY NOTRE DAME

FEUSINES

CHATEAUROUX

BRIANTES

PERASSAY

CULAN

LA CHATRE

LA CELLE DUNOISE

AIGURANDE

ST AOUT

Le Bureau

2017

Président : Roland BLANCHET
Secrétaire : Nicolas BIDEAUX
Trésorière : Cécile BOURY

Vice présidente : Marinette BLANCHET
Secrétaire adj : Jean-Pascal AUDEBERT
Trésorier adjoint : Anthony BARBERA



2 représentations à CROZON les 4 mars à 20h30 et 05 mars à 14h30

10 sorties sont programmées à ce jour.

Les
Honteuses
Manies



Le Bonheur
à
l'Horizon

L'Amicale se compose de 13 membres acteurs

Jean-Pascal AUDEBERT, Ambre BARBERA, Anthony BARBERA, Nicolas BIDEAUX, Marinette BLANCHET, Roland BLANCHET, Cécile BOURY, Cécile CHARBONNIER, Florent CHARBONNIER, Clément CHAUMEAU, Bernard GIRAUD, Maeva MAINGAUD, Séverine MAINGAUD

1966



2016



C'est toujours un grand moment de joie de fêter la longévité d'une association, cela montre sa bonne santé et sa capacité à surmonter les épreuves du temps. Cette capacité à durer est la plus belle preuve de réussite. Cela montre que 50 ans après, les porteurs du projet de l'époque ne s'y sont pas trompés.

Merci aussi à tous les acteurs de passage qui ont contribué au maintien de cette amicale, et aux membres encore présents cette année pour leur formidable dynamisme et leur engagement.

Un parcours admirable pour les plus anciens, la vitalité et l'assiduité qu'ils portent pour une amicale tant dévouée et très intégrée.

Nous venons de triompher dans la saison 2016 avec les deux pièces du président « La Poule aux Yeux d'Or » et « Du Jeu dans la Direction » des records de représentations et de fréquentations.

Aujourd'hui après 50 ans l'amicale est toujours en pleine forme, nous nous déplaçons dans les communes environnantes avec des demandeurs fidèles dont nous avons gagnés la confiance pour animer leurs soirées. Et pour la première fois nous avons joué dans une des plus luxueuses salles de spectacle de Châteauroux.

Merci à vous.

« Une amicale qui doit continuer tant qu'à Crozon la Vauvre va couler »



La saison 2016 a connu un vrai succès pour toute la troupe de l'AVV, aussi nous tenons à remercier vivement tous les membres ainsi que les accompagnants pour leur aide et leur présence indispensable au bon déroulement de cette fête.

Nous remercions également les nombreux partenaires, nos sponsors, la presse locale, les employés de la commune et le soutien de la mairie, sans oublier le public et en particulier les danseurs qui ont su apporter de la joie et de la bonne humeur, faisant de la fête un moment de gloire et de plaisir. Des musiciens de qualité qui ont pris plaisir à faire vibrer des airs traditionnels remis au goût du jour, la bonne humeur, la convivialité et l'échange ont été les maîtres mots de cette soirée!



Tout était parfait et nous garderons un agréable souvenir de cette charmante soirée.

Prochain rendez-vous de l'AVV en FÊTE le 24 juin 2017

theatreavv.unblog.fr



"Ces heures où l'on a envie de lire quelque chose d'absolument beau. Le regard fait le tour de la bibliothèque, et il n'y a rien. Puis, on se décide à prendre n'importe quel livre, et c'est plein de belles choses. »

Jules Renard

A l'aube de 2017, nous, les bénévoles de la bibliothèque vous présentons nos meilleurs vœux.

Cette année, nous continuerons à vous accueillir **chaque jeudi de 10 h à 11 h 30.**

Depuis fin 2016, notre réseau (Crozon, Crevant, Saint Denis de Jouhet, Saint Plantaire, Montchevrier et Aigurande) a été doté d'un logiciel informatique spécifique « Orphée ».

Désormais, votre carte de lecteur vous permet d'emprunter dans chacune de ces bibliothèques. Un règlement commun a été établi.

Nous nous associons au Salon du Livre qui aura lieu à la salle des fêtes de Crozon le **dimanche 9 avril de 10 h à 18 h** et qui recevra des auteurs locaux.

Le réseau des bibliothèques vous invite également à assister **le vendredi 2 juin 2017** au Parc des Parelles à Crevant à 19 heures à une promenade suivie d'une représentation en plein air de la troupe « Huile d'Olive et Beurre salé »

« Prenez une Italienne pétillante et une Bretonne étonnante.
Faites-les sauter au rythme de la tarentelle et de la gavotte.
Mélangez vivement leurs contes traditionnels,
Ajoutez une pincée de folie,
deux doigts de complicité...
Et vous obtiendrez le savoureux duo »(c'est ainsi que la troupe se définit).



NOUS ATTENDONS VOTRE VISITE.



Auriane



Elisa



Faustine



Manon

Merci à nos jeunes dessinateurs pour leur participation.
Pour 2017, nous vous proposons de dessiner sur le thème des « Mille et une nuits »
Les dessins sont à déposer à la mairie avant le 15 mai 2017. Merci d'avance



.Adam



Lola

COMITE DE SAINT ROCH

La réussite de la fête de Saint Roch du 16 août 2016 fut couronnée par une belle journée ensoleillée. La mobilisation et l'enthousiasme de tous les bénévoles ont favorisé le bon déroulement de cette manifestation. Comme chaque année, dès l'aurore, ils se sont empressés d'accueillir « vide greniers et brocanteurs ». Ils étaient réveillés depuis cinq heures du matin munis d'une liste exhaustive où étaient consignées les inscriptions. Ce fut un plaisir de les voir travailler. Qu'ils soient remerciés chaleureusement de leurs efforts !

Ils se sont employés à installer les brocanteurs sur les emplacements qui leur étaient dédiés, dans les espaces soigneusement tracés la veille, la proximité de la rivière attirant les estivants à la recherche de la place la plus à l'ombre possible, sous un arbre ou dans un coin tranquille.

Sur le théâtre de la brocante chacun trouve sa place. Le calme règne, l'ambiance est « bon enfant ».

La météo était de la partie et nombreux sont les visiteurs qui ont pu prendre le temps de flâner, profitant ainsi de cet espace naturellement garni de verdure et très séduisant.

De plus, cette année, une exposition de vieux matériels a été présentée aux promeneurs.

Par ailleurs, le matin à partir de 10 heures, les paroissiens se sont rassemblés à l'église afin de participer à la procession qui les a conduits à la croix de St Roch pour assister ensuite à la cérémonie religieuse dédiée à ce saint.



L'après-midi, assis à l'ombre du tilleul, les promeneurs ont pu apprécier l'environnement avec l'animation Duo Cornemuse sur les airs bretons et guinguette.

Au crépuscule un repas champêtre a clôturé la journée. Puis, la nuit tombée, dans le pré jouxtant la salle des fêtes, le public a pu assister au feu d'artifice offert par la municipalité. Comme chaque année, Il fut d'une grande qualité artistique et d'une superbe beauté.

La nuit avançant, la soirée s'est terminée par un bal à la salle des fêtes animé par un musicien de la région. Ce fut une très belle journée ensoleillée et copieusement animée.

Programme du 16 août 2017

Brocante - Vide grenier

Les p'tits butés, animation musicale

Bal avec Anim en fête

Feu d'artifice musical

Exposition de matériels anciens

21 octobre 2017

Soirée choucroute



Les Crampons de la Vauvre



Pour la première fois cette année les Crampons de la Vauvre n'ont pas été en mesure d'organiser la randonnée habituelle. A savoir qu'il est de plus en plus difficile d'obtenir les autorisations car un petit nombre de motards extérieurs aux différents clubs de moto des alentours ne respectent pas les règles, les chemins et la population avoisinante. Par conséquent les autorités sont de plus en plus strictes vis à vis des organisateurs et du nombre de participants.

Nous avons cependant décidé de continuer notre activité en nous adaptant à la demande et en organisant des randonnées de 5 à 10 motards plusieurs fois dans l'année. Nous ferons des circuits en fonction des niveaux, en visant une population de motards plus lointaine venant par petits groupes pour un week-end et ferons vivre notre commerce local (gîte, restauration etc...)



Cette année nous avons donc mis au point différents circuits pour bien commencer l'année 2017. D'autres évènements seront organisés.

Durant la saison sportive 2016, les membres des Crampons de la Vauvre ont participé à diverses randonnées enduro de la région. Nous aidons aussi à l'ouverture des randonnées pédestres et équestres de la région.



PASQUET - NICOLET -CHENUT-AUGENDRE-TRIBET-MAUDEUX-DEMENOIS-DAUDON-BOUQUIN-
BOIFFARD
LABESSE- VERDIER- PICAUD-MORICHON-PICAUD-BOUSSARD-BOUSSARD-HILAIRE-HOBSON

FC CROZON

FOOTBALL CLUB DE CROZON/VAUVRE

Avec un effectif de 21 licenciés, le FC Crozon continue d'aligner une équipe dans le championnat départemental.

LA SAISON 2016 / 2017:

Une équipe engagée en championnat en 5^{ème} division termine 8^e de son groupe

Nous avons également organisé comme chaque année , un tournoi de pétanque (deuxième dimanche d'août), un méchoui et un repas de fin d'année.

LA NOUVELLE SAISON :

Le début de saison est marqué par un assez bon départ en 5^{ème} division, L'équipe n'est engagée dans aucune des coupe du District de l'Indre par soucis d'effectif. La saison en cours est

mitigée; elle se positionne aujourd'hui à la neuvième place du championnat.

Au 05 décembre 2016, le bureau se compose ainsi :

PRESIDENT

Thomas Tribet

VICE PRESIDENT

Jean Luc Picaud

TRESORIER

Gilbert Verdier

TRESORIER ADJOINT

Benoît Hilaire

SECRETAIRE

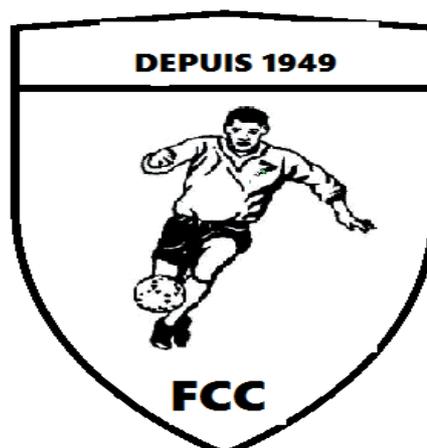
Clément Boussard

SECRETAIRE ADJOINT

Clément Déménois

Le dimanche 13 août 2017, le club organisera un tournoi de pétanque avec jet du but à 14 heures et une soirée paëlla le samedi 25 mars 2017 à la salle des fêtes de Crozon sur Vauvre.

Le FC Crozon tient à remercier la commune pour son soutien ainsi que tous ceux qui participent à faire vivre notre petite commune.



ASSOCIATION “FAMILLES RURALES”

Elle comprend le club Joie de Vivre, le service d'Aide Ménagère et, depuis 2003 le club d'Echange de Savoir.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 15 mars 2016 avec la présence de 26 personnes. Le bureau est inchangé et composé comme suit.

Présidente : Josiane PAGNARD
Vice présidente : Gisèle BERNARDET-BIDEAUX
Secrétaire : Florence DALLLOT
Trésorière : Régine MALOT
Trésorière adjointe : Monique DALLLOT

Au cours de cette année quatre adhérents nous ont quittés Pierre Thomain, Madeleine Pasquet, Maurice et Denise Gagnerault.

Manifestations 2016

11 et 12 juin Exposition du club Echange de Savoir, très belle expo avec beaucoup de visiteurs émerveillés par la présentation et le décor mettant en valeur la vannerie et la broderie.

19 juin anniversaires du premier semestre, avec noces d'or et diamant des frères Pierre et Maurice Gagnerault.

4 au 8 septembre Voyage au Tyrol avec 41 personnes émerveillées par la beauté de cette région et tout cela dans une superbe ambiance.

11 décembre on fête Noël avec la présence de 95 personnes autour d'un bon repas suivi de la danse et de la soupe à l'oignon.

Nos manifestations pour l'année 2017 sont reconduites de la façon suivante :

19 juin Anniversaires premier semestre

3 au 8 septembre Voyage à Venise et lacs italiens

(pour tous renseignements, contacter le 02 54 30 27 98 inscription avant le 15 mars)

10 décembre Repas de Noël

Notre club Echange de Savoir se porte très bien avec une participation de 20 à 30 personnes chaque lundi.

Merci à la municipalité pour la mise à notre disposition de la salle des fêtes et la subvention attribuée.

Le service d'Aide à Domicile

En 2016, quatre aides à domicile sont intervenues auprès de sept personnes âgées pour près de 800 heures de travail.

Pour certaines, les caisses de retraite apportent une participation financière en fonction des ressources.

Les personnes dépendantes qui bénéficient de l'APA, sont totalement ou partiellement prises en charge par le Conseil Départemental qui verse une somme mensuelle destinée à régler tout ou partie des frais occasionnés par l'emploi d'une salariée.

Les aides à domicile peuvent également intervenir pour un retour d'hospitalisation. Certaines caisses complémentaires paient entre cinq à douze heures pour le retour à la maison. (après une intervention chirurgicale par exemple).

Pour tout renseignement : Tél 02 54 30 27 73

Responsable du service Aide à Domicile sur la commune de Crozon sur Vauvre

En 2016, le service maintien à domicile a mis en place en partenariat avec les caisses de retraite et le Conseil Départemental, une réunion-conférence animée par l'A-S-E-P-T Berry Touraine avec la participation du docteur Labarre gériatre de La Châtre sur le bien vieillir.

L'assistance fort nombreuse lors de cette journée, s'est montrée très intéressée par ce programme.

14 ateliers ont été suivis en avril et mai, novembre et décembre 2016 sur le thème de la santé.

En 2017, une journée pratique « Je fabrique mes produits ménagers » aura lieu la semaine du 2 au 5 mai

Echange de Savoir



Exposition



11 et 12 juin 2016



Voyage du 4 au 8 septembre 2016 : *Escapade Tyrolienne*

ALPBACH : Hébergement dans le plus beau village d'Autriche. 2 500 habitants qui soignent la décoration de chalets aux toits de bardeaux restés dans leur jus, ou presque, depuis qu'une loi a imposé, en 1953, les constructions en bois dans toute la vallée.



INNSBRUCK : Capitale du Tyrol, centre ville médiéval. Possibilité de passer en 20 mn du centre ville à 2000 m d'altitude



Découverte de la vieille ville, son beffroi et le toit d'or avec son balcon en encorbellement de 2657 bardeaux recouvert d'or par le Duc Frédéric IV de Hasbourg pour montrer que sa pauvreté présumée n'était pas fondée. Façade décorée de reliefs représentant les blasons des 8 pays de l'empereur Maximilien





Visite du **Palais impérial**



Montée spectaculaire en funiculaire puis en téléphérique au **Seegrube**



Tremplin olympique de Bergisel

les athlètes internationaux de sauts à ski s'y entraînent pour la coupe du monde. Derniers jeux olympiques en 1976. 4 tremplins, hauteur 48 m c'est le plus important.



Soirée tyrolienne



Fügen visite d'une fromagerie



Katenbach Embarquement à bord du train du Zillertal



Rattenberg ses cristalleries



Lac Achensee ballade en bateau



Schwaz cité médiévale avec la plus grande église gothique du Tyrol et le château de Tratzberg



Stams monastère cistercien fondé en 1279, il abrite les tombeaux des princes tyroliens situé sur le chemin de Compostelle. Très belles fresques au plafond. Le monastère gère un lycée et son internat



Promenade en calèche et dégustation de schnaps





Le don de sang, un geste incontournable

En donnant votre sang, vous aidez par exemple une femme qui a perdu beaucoup de sang lors de son accouchement à reprendre des forces, vous participez au rétablissement d'une personne atteinte d'un cancer que la chimiothérapie a affaibli. Vous contribuez à la fabrication d'immunoglobulines qui agissent dans la défense immunitaire de nombreux malades et qui sont produites à partir du plasma.

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable

Quelles sont les conditions pour donner son sang ?

Vous pouvez donner votre sang :

- De 18 jusqu'à 70 ans (de 18 jusqu'à 65 ans pour un don de plasma ou de plaquettes)
- Si vous êtes reconnu apte au don par le médecin de prélèvement
- Si votre poids est au moins égal à 50 kg
- Si votre taux d'hémoglobine est suffisant
Dans certains cas, comme par exemple lors d'un premier don, un dosage de votre taux d'hémoglobine est réalisé

Pour un premier don, vous devez :

- Vous munir d'une pièce d'identité
- Après 60 ans, celui-ci est nécessairement soumis à l'appréciation d'un médecin de l'EFS

Donner son sang est un acte généreux, qui permet chaque année de soigner un million de malades

Calendrier des collectes de sang

Aigurande : SDF 17 h à 19 h les 28 mars - 27 juin – 26 septembre – 12 décembre

St Denis de Jouhet : SDF 9 h à 12 h 30 les 3 mars - 8 septembre

Chassignolles : SDF 9 h à 12 h 30 les 2 juin – 24 novembre

Bon à savoir

-  **Durée :** le prélèvement en lui-même dure 10 minutes. De votre arrivée à votre départ, il faudra compter au moins 45 minutes.
-  **Conservation :** les globules rouges se conservent 42 jours.
-  **Délai :** il faut respecter un délai de 8 semaines entre 2 dons de sang total.
-  **Fréquence :** une femme peut donner son sang au maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an.

FELICITATIONS !



Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif pour l'Amicale de la Vallée de la Vauvre

Monsieur Roland BLANCHET s'est vu remettre par la fédération de la jeunesse des Sports et de l'engagement Associatif, la **médaille de Bronze** en récompense du travail engagé dans cette association locale depuis de nombreuses années.



PRIX DU QUAI DES ORFEVRES

Cet ancien officier de police reconverti en romancier et installé à Crozon sur Vauvre, s'est vu remettre le prix du Quai des Orfèvres 2017 pour son roman **Mortels Trafics**, paraissant aux éditions Fayard.

**MORTELS
TRAFICS**

fayard

**PRIX DU QUAI
DES ORFÈVRES 2017**

SYNDICAT DES EAUX DE L'AUZON

20 Rue Croix de la Mission

36340 C L U I S

Tél. : 02.54.31.26.61 - Fax : 02.54.31.21.28

INFORMATION AUX ABONNES

Le Syndicat des Eaux de l'Auzon a décidé d'engager une étude de connaissance et de gestion patrimoniale de son réseau d'eau potable.

La réalisation de cette étude a pour objectif de contribuer à la préservation des ressources par la réduction des pertes d'eau ; programmer les investissements à réaliser en définissant une politique de renouvellement des canalisations et la mise à jour des plans de réseaux.

Pour ces travaux, le Syndicat a missionné le Bureau d'Etudes G 2 C.

Afin de mener à bien cette mission, des visites sur le terrain sont nécessaires durant quelques semaines.

Vous êtes donc susceptible de voir intervenir sur le terrain des agents de cette Société.

**Le Président,
Christophe YVERNAULT**



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Est actuellement en préparation à la Communauté de Communes de la Marche Berrichonne. Le Maire et un adjoint participent à toutes les réunions d'élaboration du futur plan.

1. Définition

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI) ou d'une commune, établit un **projet global d'urbanisme et d'aménagement** et fixe en conséquence les **règles générales d'utilisation du sol** sur le territoire considéré.

Le PLU doit permettre l'émergence d'un **projet de territoire partagé** prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités d'un territoire ([Art. L.121-1 du code de l'urbanisme](#)). Il détermine donc les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local.

Le plan local d'urbanisme couvre **l'intégralité du territoire communautaire**, on parle alors de **PLU intercommunal ou communautaire (PLUi)**, ou, le cas échéant, de la commune, à l'exception des parties couvertes par un plan de sauvegarde et de mise en valeur.

Les objectifs, le contenu, les modalités d'élaboration, de révision et de suivi du PLU(i) sont définis dans le cadre du code de l'urbanisme (Livre I – Titre II – Chapitre III).

2. Le renforcement des PLU communautaires

L'État, à travers la **loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE)** du 12 juillet 2010 a promu les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi).

Aujourd'hui, la réalité du fonctionnement et de l'organisation des territoires fait de l'intercommunalité **l'échelle la plus pertinente** pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements.

Pour faire face aux questions d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité, d'économie des ressources et de pénurie de logements, le niveau communal n'est plus aujourd'hui le plus approprié. Les enjeux actuels exigent que ces questions soient prises en compte sur un territoire plus vaste.

L'intercommunalité, territoire large, cohérent et équilibré, est l'échelle qui permet une **mutualisation des moyens et des compétences** et exprime la **solidarité entre les territoires**.

Un cahier intitulé « Registre des Observations du Public » est à votre disposition à la mairie. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site de la Communauté de Communes de la Marche Berrichonne grâce au lien ci-dessous, onglet PLUi.

Améliorez votre logement pour habiter mieux



Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat
(OPAH)

2012 - 2017

L'OPAH est mise en place par le Pays de La Châtre en Berry
et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour une période de 5 ans.

**Propriétaires occupants, améliorez votre
résidence principale.**

**Propriétaires bailleurs, rénovez un
logement locatif.**

**Aides de l'Anah + Prime Habiter Mieux
pour :**

des travaux d'amélioration de la
performance énergétique du logement
(gain minimum de 25% ou 35%) ;

des travaux lourds pour réhabiliter un
logement dégradé ;

des travaux pour le maintien à domicile des
personnes âgées et/ou handicapées.

se compose de :

- 4 cantons**
- 51 communes**
- 19 131 logements**
- 29 335 habitants**



LES CONDITIONS

- ✓ Le logement doit être construit depuis plus de 15 ans ;
- ✓ Conditions de ressources pour les propriétaires occupants ;
- ✓ Occuper à titre de résidence principale pendant 6 ans ou louer pendant 9 ans ;
- ✓ Réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment (fourniture et pose).



Aucune aide ne pourra être versée si les travaux sont commencés



LES ÉTAPES À SUIVRE

Contactez-nous avant le début de vos travaux

L'équipe d'animation vous assistera pour :

- ✓ La pré-étude du projet
- ✓ Le montage du dossier technique et financier
- ✓ Le lancement et le suivi du chantier des travaux
- ✓ Le versement des aides sur présentation de factures

Le Pays vous soutient dans vos démarches techniques, administratives et financières.

Votre contact
Syndicat Mixte
du Pays de La Châtre en Berry

Katia PÉRÈS
 15 rue d'Olmor
 36400 La Châtre
Tél. : 02 54 62 00 72 - Fax : 02 54 62 01 06
 opah.paysdelachatreberry@orange.fr
 Le site : www.pays-lachatre-berry.com

Opération réalisée avec le soutien de :



LEADER c'est quoi ?

Ce programme européen de développement accompagne les territoires ruraux pour la réalisation de projets apportant une réelle valeur ajoutée.

Le Pays de La Châtre en Berry bénéficie d'une enveloppe de 900 000 € du FEADER pour soutenir financièrement et techniquement l'émergence et la structuration de filières économiques locales innovantes.

Qui peut bénéficier des aides ?

Tout porteur de projets public, privé ou associatif, sous réserve de :

- Etre implanté sur le territoire du Pays de La Châtre en Berry
- S'inscrire dans l'un des thèmes du programme Leader du Pays
- Disposer de co-financements publics nationaux

Qui décide d'attribuer les aides ?

Le Comité de Programmation du GAL (Groupe d'Action Local), instance décisionnelle du programme Leader composé de 9 membres de la sphère publique et de 11 membres de la sphère privée.



Vous avez une idée de projet ?

Contactez le Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry

L'équipe technique vous aidera à :

- Vérifier l'éligibilité
- Construire votre projet
- Monter le dossier de demande de subvention

Contacts :

GAL du Pays de La Châtre en Berry
15 rue d'Olmor - 36400 LA CHATRE
Tél. 02 54 62 00 72

Mail :

leader.paysdelachatreenberry@orange.fr

Site : www.pays-lachatre-berry.com



Pays de La Châtre en Berry

Le programme

LEADER 2014 - 2020

Un soutien financier pour vos projets locaux



« Développons nos filières économiques en s'appuyant sur le potentiel humain, naturel et culturel du territoire »



LEADER un financement Européen pour

Agir sur l'attractivité du territoire pour favoriser le développement des filières locales

Créer et développer les filières économiques locales

Renforcer les liens entre les acteurs (publics et privés)

1/ Valorisation et promotion du territoire et de ses potentialités

Connaître et faire connaître aux habitants l'étendue de la qualité des atouts locaux, et faire découvrir les ressources et les potentialités du Pays de La Châtre en Berry à l'extérieur du territoire.



2/ Soutien et expérimentation de démarches d'accueil et d'accompagnement

Réunir les conditions d'un accueil de qualité pour les actifs, en particulier les jeunes, en valorisant leur compétences et les savoir faire locaux.



3/ Structuration des filières valorisant les ressources territoriales et développement de l'économie de proximité

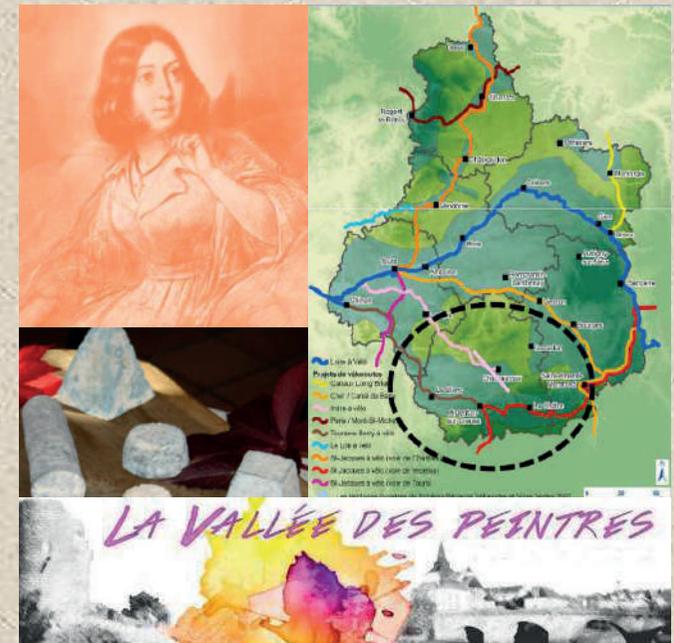
Transformer les atouts locaux en instruments du développement territorial.

4/ Structuration et développement d'une filière touristique originale fondée sur le lien « nature-culture »

Développer un tourisme « nature-culture » en exaltant la valeur des ressources patrimoniales et paysagères du territoire dans un esprit de développement durable.

5/ Coopération

Partager, échanger et mener des actions communes avec d'autres territoires nationaux ou européens.



« Développons nos filières économiques en s'appuyant sur le potentiel humain, naturel et culturel du territoire »

La renouée du Japon

PLANTE INVASIVE SUR LA COMMUNE !



ENVAHISSANTE, IMPOSSIBLE À ÉRADIQUER DANS L'ÉTAT ACTUEL DES CONNAISSANCES (FAUCHE ET HERBICIDE)

Comment la reconnaître ?

- Plante vivace, jusqu'à 3 mètres de haut, fleurs blanches en septembre.
- Tiges creuses, vertes et rougeâtres, larges feuilles vertes.
- Racines : rhizomes très denses.



La renouée du Japon est inscrite dans la liste des 100 plantes préoccupantes de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Pourquoi est-elle envahissante et nuisible ?

□ Elle n'a pas de prédateur ni de concurrence en Occident. Elle a un pouvoir incroyable de dissémination.

Elle se plaît beaucoup dans notre région notamment sur les berges des cours d'eau, sur les bords des routes et dans les lieux qui ont reçu des remblais de terre contaminée. Elle est moins présente dans les terrains calcaires.

Sa croissance : Elle est très précoce au printemps et ne laisse aucune chance à la végétation locale de pousser. Elle grandit de plusieurs centimètres par jour grâce aux réserves accumulées dans ses rhizomes pendant l'été précédent.

Ses racines : ↪ Ses rhizomes secrètent une substance toxique pour nos plantes locales qui ne peuvent ainsi ni se développer ni lui faire concurrence.

↪ Elles sont si denses qu'elles colonisent tout l'espace souterrain et monopolisent l'eau et les nutriments. (Les rhizomes sont confinés dans les 50 cm du sol mais peuvent s'enraciner jusqu'à 2 m selon la nature du sol)

↪ Elles peuvent parcourir, sous terre, plusieurs mètres pour trouver un lieu propice à son développement comme traverser une route par exemple.

↪ Du fait de son système racinaire extrêmement dense, les herbicides sont inefficaces.

Un morceau d'1 cm de rhizome ou une section de tige abandonnée sur le sol peuvent générer une nouvelle plante et coloniser un nouveau lieu.

Dans l'attente d'un moment favorable à son développement, elle peut aussi être en dormance durant 10 ans !

Un pied initial peut coloniser un mètre carré supplémentaire chaque année !

Attention à sa dissémination : transport des tiges coupées, broyage mécanique, stockage sur le compost.

Où est-elle sur la commune ?

La renouée du japon est présente à plusieurs endroits au niveau du domaine public :

1. les berges de la Vauvre notamment dans le pré derrière la mairie.
2. « aux 4 routes » entre Chatillon et les Bergères (terrain communal qui a reçu des remblais par le passé)
3. dans le bourg, bas côté vers l'église. (endroit qui a reçu aussi des remblais)
4. sur le bord de la route au Plaix.

Suite à l'article de l'année dernière, dans le bulletin municipal, des personnes ont signalé sa présence dans des terrains privés.

Plan d'action de la commune

Après conseils auprès de plusieurs organismes, le conseil municipal a décidé de contenir l'expansion et d'éviter la dissémination de cette plante invasive.

Un inventaire des lieux colonisés par la renouée du Japon sur la commune a été réalisé en 2016.

Les interventions :

↳ Sur le secteur du Plaix : Coupe manuelle régulière avec séchage des déchets sur place.

↳ Derrière la mairie, « aux 4 routes », sur le bas côté vers l'église : Pose d'un film en double épaisseur (dartest 1200g).

Certes, ce film n'est pas esthétique mais il permet :

↳ d'empêcher la photosynthèse donc de l'affaiblir,

↳ de ne pas utiliser le broyeur lors de l'entretien de ces espaces communaux, et ainsi de ne pas prendre le risque de disséminer cette plante à d'autres endroits.



La renouée du Japon est une plante invasive qu'il convient de prendre très au sérieux. Tous les pays d'Europe sont touchés. Certaines communes voisines de Crozon sur Vauvre, présentent des lieux dont l'envahissement est déjà devenu difficilement gérable.

La science ne sait pas l'éradiquer mais nous savons la reconnaître et éviter sa dissémination.

Dans l'avenir, la colonisation de nouveaux espaces entraînera inévitablement une gestion avec un coût financier de plus en plus élevé.

La précocité des actions mises en place à Crozon sur Vauvre, la vigilance de tous les citoyens permettra de transmettre, aux générations futures, une commune relativement épargnée.

Sachant que d'autres plantes invasives sont présentes dans le département, la veille est de mise.



Bonne nouvelle ! Votre commune s'est engagée dans l'opération
« Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages ».

Rendez-vous à CROZON-SUR-VAUVRE

Projection-débat
sur les alternatives aux pesticides

le samedi 11 mars, de 15 à 17h (Salle des Fêtes)

Projection de vidéos suivie d'échanges et de discussions dans la salle.

Verre de l'amitié offert par la commune.

Semis en pied de mur

le mardi 18 avril, de 15 à 16h (Mairie)

Au programme :
*Présentation
d'alternatives aux
pesticides dans la gestion
des espaces verts et du
fleurissement de la
commune par le CPIE
Brenne-Berry.*

Pour tous renseignements,
veuillez contacter la Mairie
de Crozon-Sur-Vauvre
au 02 54 30 71 17



BRENNE - BERRY



Indre
Nature



Agence de l'eau
Loire-Bretagne



Agence Régionale de Santé
Centre



Centre-
Val de Loire
www.regioncentre-valdeloire.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Mardi et jeudi : de 8 h à 12 h

(permanence des élus chaque matin d'ouverture au public de 11h à 12h)

Tel : 02.54.30.71.17 Fax : 02.54.30.72.74

courriel : mairie.crozon-vauvre@wanadoo.fr

SAPEURS-POMPIERS	18
Les EAUX de la Couarde	02.54.30.29.03
Les EAUX de l'Auzon	02.54.31.26.61
Communauté de Communes Marche Berrichonne	02.54.06.37.33
TRESORERIE La Châtre	02.54.06.13.80
Unité Territoriale du Conseil Départemental	02.54.62.12.20

MEDECINS AIGURANDE :

✿ **Maison médicale.** 6, rue Jean Marien Messant à Aigurande :

Drs AUMASSON B., BOURGOIS C., BOURGOIS I. : 02.54.06.31.56

✿ Dr POULHE D., place du Champ de Foire 02.54.06.35.33

MEDECINS SAINT DENIS DE JOUHET :

✿ Dr CHARPENTIER P. 02.54.30.74.20

ASSOCIATION d'AIDE A DOMICILE

* SOINS INFIRMIERS A DOMICILE 02.54.47.26.18

* PORTAGE DES REPAS 02.54.47.26.18

* DELTA REVIE, 19 rue St Michel à CLUIS 02.54.06.95.47

PHARMACIES AIGURANDE :

GIRAUD D., Place de la Promenade 02.54.06.33.94

SNC LEFRANC/NOUAILLE, Pl. du Champ de foire 02.54.06.34.41

PHARMACIES SAINT DENIS DE JOUHET :

DENIS C., le bourg 02.54.30.74.06

INFIRMIERES

SCM JABAUD-DELAUVAUD (Aigurande)	02.54.06.36.91
Cabinet ACCOLAS A. et DUDEFFEND A. (Aigurande)	02.54.30.25.85
DOITEAU J. (Crevant)	02.54.30.13.19
FLOSSEAU D / PAGE F. (St Denis)	02.54.31.46.92

DENTISTES (AIGURANDE)

GAUDIN J-M., avenue de Verdun	02.54.06.43.03
PARRAIN G., avenue George Sand	02.54.06.32.89

OSTEOPATHE (AIGURANDE)

GAILLOT V.	06.02.46.00.86
------------	----------------

KINESITHERAPEUTES

LANGLOIS C., rue Grande	02.54.06.48.75
PETITJEAN-MARTINEZ A., 35 place de la Promenade	02.54.30.02.07

VETERINAIRES

Cabinet CHODKOWSKI AIGURANDE	02.54.06.37.40
Cabinet CHIROSSEL-FOSSE CLUIS	02.54.06.46.57

ETAT-CIVIL 2016

Naissances :

Raphaël DESNOYERS, le 20 juillet,
Nolhan ELION, le 29 décembre,

Mariages :

Aurélie BUCHERON et Julien BOUSSARD le 27 août,

Décès :

Pierre THOMAIN, le 8 février,
Marie, Georgette BOUQUINEAU épouse CHARTIER, le 25 février,
Christian BELARDAT, le 3 mars,
Roland ALAURENT, le 13 août,
Gilbert MICAT, le 28 septembre.



Un très grand merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce bulletin.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, suggestions, propositions mais aussi critiques afin de l'améliorer l'année prochaine.

AGENDA DES MANIFESTATIONS 2017

25 février	Soirée Fondue Creusoise	Crampons de la Vauvre
4 et 5 mars	Théâtre	A.de la Vallée de la Vauvre
25 mars	Soirée Paëlla	Football Club
9 avril	Salon du Livre	Commune
9 avril	Rallye équestre	Au Fil de la Vauvre
9 avril	Balade en moto	Amicale Mécaniques d'Antan
début mai	Atelier fabrication produits ménagers	Familles Rurales
14 mai	Balade en auto	Amicale Mécaniques d'Antan
21 mai	Balade en tracteur	Amicale Mécaniques d'Antan
28 mai	Rallye pédestre	Au Fil de la Vauvre
2 Juin	Soirée aux Parelles	Réseau Bibliothèques
18 juin	Anniversaires	Familles Rurales
24 juin	Bal Trad	A.de de la Vallée de la Vauvre
25 juin	Rando cantonale	Clubs de marche du canton
1er juillet	Concert « les Vieilles Sacoche »	Commune
9 juillet	Pique-Nique communal	Commune
13 août	Tournoi de pétanque	Football Club de Crozon
13 août	Concert Eglise	Musique en Verdure
16 août	Fête de Saint Roch	Comité de St Roch
18 août	Concert Eglise	Musique en Verdure
3 septembre	Randonnée pédestre	Au Fil de la Vauvre
3 septembre	Randonnée en cyclo	Amicale Mécaniques d'Antan
17 septembre	Journées Patrimoine	Commune
17 septembre	Concert accordéon	Musique en Verdure
17 septembre	Balade en auto	Amicale Mécaniques d'Antan
15 octobre	Balade en moto	Amicale Mécaniques d'Antan
21 octobre	Soirée Choucroute	Comité de St Roch
12 novembre	Après-midi jeux	Commune
25 novembre	Diner-dansant (Mathieu Selleret)	Commune
10 décembre	Anniversaires	Familles Rurales
16 décembre	Venue du Père Noël	Commune



Crozon sur Vauvre

